



Cinq associés devenus les gardiens des dernières volontés

TOOYOO Lorsqu'un proche décède, l'organisation des funérailles, la gestion administrative de la succession et l'exécution du testament sont toujours un casse-tête, d'autant plus difficile en période de deuil. Forts de ce constat, cinq associés ont lancé Tooyoo en partenariat avec La Mobilière Suisse Services, plateforme en ligne de stockage sécurisé de dispositions testamentaires. Les dernières volontés de l'utilisateur ne sont ainsi transmises qu'après son décès aux proches qui auront reçu préalablement les codes d'accès. «Notre solution permet de simplifier ce moment difficile pour les familles et les proches du défunt», souligne Ralph Rimet, l'un des fondateurs. Différents abonnements peuvent être souscrits sur la plateforme, «gardienne des souhaits», à partir de 39 francs par année. Tooyoo vient, par ailleurs, de remporter le prix du Best of Swiss Web dans la catégorie «Innovation».

CS www.tooyoo.ch